

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : supports opérationnels (fiche nationale)





Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : supports opérationnels (fiche nationale)

Code de la fiche :
RNCP39295

Etat :
Active

↓ Télécharger ? Aide en ligne Europass

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 6
	Code(s) NSF	313 : Finances, banque, assurances, immobilier
	Formacode(s)	41002 : Produit financier 41015 : Inspection assurance 41036 : Assurance 41096 : Back office
	Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2025

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Une question ?



Top

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	19753471200017	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Analyse et diagnostic des besoins assurantiels.
- Tarification d'un produit d'assurance.
- Gestion de la vie courante d'un contrat d'assurance : tarification, souscription, modification et résiliation.
- Information et conseil aux clients sur tous les aspects de la gestion des contrats.
- Émission des pièces contractuelles pour les produits standards et les contrats sur-mesure.

Une question ?

Top

- Promotion et vente de produits d'assurance.
- Gestion de portefeuille client et service après-vente.
- Évaluation du montant des dommages et indemnisation.
- Gestion du portefeuille et reporting de l'activité auprès de sa hiérarchie.
- Prospection et participation aux actions commerciales et de marketing.
- Suivi, contrôle et enregistrement des opérations réalisées sur les marchés financiers (de change, de titres, etc.) selon les procédures qualité de l'établissement d'appartenance et les réglementations bancaires et financières.
- Participation à la mise en place et à l'évolution des procédures liées aux opérations bancaires, boursières et des marchés financiers.
- Contrôle des opérations réalisées dans les salles de marché.
- Contrôle des risques opérationnels liés aux opérations de back office.
- Comptabilité et valorisation des produits financiers.
- Gestion du Middle Office.
- Gestion du Back Office.
- Contrôle de la conformité et des procédures de traitement d'opérations boursières.
- Management de proximité.

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Identifier les mécanismes fondamentaux de l'opération d'assurance
- Acquérir le vocabulaire de base et les concepts fondamentaux inhérents à l'assurance, notamment la fiscalité, le cadre juridique et les aspects sociaux des contrats.
- Repositionner l'environnement bancaire et assurantiel dans la contrainte de conformité ou des normes comptables.
- Appréhender la culture du contrôle et de l'audit.
- Identifier et caractériser les produits et les services assurantiels et/ou bancaires, ainsi que les réglementations qui leurs sont appliquées (bourse, OPCVM, systèmes de liquidation et de règlement des produits financiers).
- Selon le profil de l'assuré (particulier, professionnel, assurance collective, dans le secteur privé ou public), déterminer les conditions de garantie, la tarification et établir un contrat d'assurance.
- Appliquer les techniques commerciales et aborder la relation client conformément à la stratégie de l'entreprise.
- Évaluer, analyser et tarifier les risques inhérents à l'activité bancaire ou d'assurance, et gérer leur réalisation, à partir des informations transmises par le réseau de distribution.
- Assurer le suivi administratif et comptable des opérations conclues au front office en s'appuyant sur les méthodes et les outils de la gestion du middle et du back office.
- Accompagner un client sur des questions d'ordre juridique.
- Programmer des outils de reporting.
- Rédiger un besoin et planifier une automatisation.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et attitudes constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un contrôle terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Une question ?

Top

Blocs de compétences

RNCP39295BC01 - Utiliser les outils numériques de référence

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39295BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39295BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP39295BC04 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Une question ?

RNCP39295BC05 - Agir en tant que professionnel

Top

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels du domaine potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.</p>

RNCP39295BC06 - Se situer dans l'environnement économique, juridique, financier et prudentiel bancaire ou assurantiel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les mécanismes fondamentaux de l'opération d'assurance - Acquérir le vocabulaire de base et les concepts fondamentaux inhérents à l'assurance, notamment la fiscalité, le cadre juridique et les aspects sociaux des contrats. - Repositionner l'environnement bancaire et assurantiel dans la contrainte de conformité ou des normes comptables. - Appréhender la culture du contrôle et de l'audit. - Identifier et caractériser les produits et les services assurantiel et/ou bancaires, ainsi que les réglementations qui leurs sont appliquées (bourse, OPCVM, systèmes de liquidation et de règlement des produits financiers). 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.</p>

RNCP39295BC07 - Assurer la gestion des risques, souscription et la gestion des produits et services assurantiel et/ou bancaires

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Selon le profil de l'assuré (particulier, professionnel, assurance collective, dans le secteur privé ou public), déterminer les conditions de garantie, la tarification et établir un contrat d'assurance. - Appliquer les techniques commerciales et aborder la relation client conformément à la stratégie de l'entreprise. - Évaluer, analyser et tarifer les risques inhérents à l'activité bancaire ou d'assurance, et gérer leur réalisation, à partir des informations transmises par le réseau de distribution. - Assurer le suivi administratif et comptable des opérations conclues au front office en s'appuyant sur les méthodes et les outils de la gestion du middle et du back office. - Accompagner un client sur des questions d'ordre juridique. - Programmer des outils de reporting. - Rédiger un besoin et planifier une automatisation. 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.</p> <p>Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences blocs de compétences et/ou par correspondance sont définies par chaque certificateur qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités peuvent être modulées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Une question ?

Secteur d'activité et type d'emploi

Top

Secteurs d'activités :

- K : Activités financières et d'assurance

Type d'emplois accessibles :

- Souscripteur en assurances
- Souscripteur de risques particuliers et/ou entreprise
- Gestionnaire de sinistres
- Gestionnaires de contrats d'assurance (production, vie du contrat)
- Chargé d'indemnisation et de recours en assurance
- Conseiller et téléconseiller en assurance
- Contrôleur conformité en assurance
- Gestionnaire et opérateur de back office
- Gestionnaire et opérateur de middle office ou de contrôle des risques réglementaire
- Gestionnaire des opérations sur les marchés financiers
- Gestionnaire engagements bancaires
- Gestionnaire de produits bancaires

Code(s) ROME :

C1110 - Souscription d'assurances

C1204 - Conception et expertise produits bancaires et financiers

C1302 - Gestion back et middle-office marchés financiers

C1107 - Indemnisations en assurances

C1109 - Rédaction et gestion en assurances

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Une question ?

Top

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle modifié

Une question ?

Top

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme,

accréditation...):

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS, arrêté du : 5/07/2023 UNIVERSITÉ D'ANGERS, arrêté du : 13/05/2024 UNIVERSITÉ DE LILLE, arrêté du : 20/07/2023 UNIVERSITÉ DE LORRAINE, arrêté du : 16/02/2024 UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE, arrêté du : 03/07/2023 UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, arrêté du : 28/03/2024 UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES, arrêté du : 02/06/2021 UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2, arrêté du : 20/07/2022 UNIVERSITÉ LYON 3 JEAN MOULIN, arrêté du : 20/07/2022 UNIVERSITÉ PARIS CITÉ, arrêté du : 03/11/2022 UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE, arrêté du : 08/07/2021 UNIVERSITÉ PARIS NORD VILLETANEUSE - PARIS 13, arrêté du : 03/11/2021

Date de publication de la fiche	15-07-2024
Date de début des parcours certifiants	01-09-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2025
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-08-2029

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.cnam.fr/><https://www.univ-angers.fr/><https://www.univ-lille.fr/><https://www.univ-lorraine.fr/><https://www.u-picardie.fr/><https://www.univ-reims.fr/><https://www.univ-grenoble-alpes.fr/><https://www.univ-lyon2.fr/><https://www.univ-lyon3.fr/><https://u-paris.fr/><https://www.parisnanterre.fr/><https://www.univ-paris13.fr/>Données en open data : **[Insertion professionnelle des diplômés](#)**

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Une question ?

Top

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP34025</u>	Licence Professionnelle - Assurance, banque, finance : supports opérationnels (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

Une question ?

Top